



ACCOMPAGNER  
FORMER  
PROTEGER

Formation prévention travaux publics

# INFORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE ET BALISAGE DE CHANTIER

Formation  
Initiale  
FI.007.006

< RETOUR  
SOMMAIRE

En Présentiel

THÉORIE  
PRATIQUE

25%  
75%

## OBJECTIFS

Poser et déposer une signalisation temporaire de chantier en respectant les prescriptions et la réglementation.

## CONTENU

### THÉORIE : LES FONDAMENTAUX DE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE ET DU BALISAGE DE CHANTIER

- Pourquoi ?
- Règles de base
- Les règles de pose selon les différentes dispositions de la voirie (en agglomération, hors agglomération)
- Les pièces du dossier de chantier : arrêté de circulation, plan de signalisation, PGCSPS

### PRATIQUE : RÉALISATION DE MULTIPLES CAS

- Simulation en groupe (cas sur maquette)

Accessibilité: formation accessible aux PSH–adaptations possibles.  
Référente handicap: Sissel Martinez–0474595209–qualite@ftira.fr  
Délais d'accès: inscriptions jusqu'à J-1.Tarifs: sur devis.



## INFORMATIONS PRATIQUES



1H30 - DE 4 À 10 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateurs et Encadrants

PRÉREQUIS : Personnel ayant une expérience minimum de 3 années sur chantier. Parler français.

PÉDAGOGIE : Méthode pédagogique active, expérimentuelle.  
Mise en situation pratique via divers cas de chantier.

SUIVI ET ÉVALUATION : Évaluations formatives à chaque fin de séquence et mise en situation pratique en fin de formation.

DOCUMENT STAGIAIRE : Mémo

PROFIL DU FORMATEUR : 20 années d'expérience dans les Travaux Publics dont 15 années de conduite de travaux en canalisation, 5 années d'expérience dans la formation professionnelle.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09



### FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.